

Zeitschrift: Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française
Herausgeber: Le messenger suisse
Band: 27 (1981)
Heft: 2

Rubrik: Revue de presse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

revue de Pr*esse*



**canton
de bâle**



K.A.M. 1981

Ouverture de la nouvelle saison

Avec la 22^e Foire suisse d'Art et d'Antiquités (K.A.M.) — qui se tiendra de nouveau dans la halle des congrès (halle 8) de la Foire suisse d'Echantillons à Bâle, du vendredi 20 mars au dimanche 29 mars 1981 — recommence pour le commerce d'antiquités la ronde annuelle des manifestations internationales vouées au marché de l'art. C'est grâce à cette position particulière que la K.A.M. fournit toujours de précieux indices sur l'évolution du marché pour l'année en cours. Précisément après un automne caractérisé par des enchères extrêmement animées, on attend avec impatience de savoir dans quelle direction sont orientés les signes qui se dégageront de cette K.A.M.

En avançant d'un jour l'ouverture de la foire, c'est-à-dire du samedi au vendredi, il a été possible de gagner un jour ouvrable pour la période d'ouverture qui est toujours très intense ; on a néanmoins pu garder deux fins de semaine complètes pour la visite de la foire.

Outre une gamme très riche d'objets d'art anciens les cinquante-quatre exposants réunissent une offre qui couvre de nombreux autres domaines, en particulier évidemment les estampes et livres anciens de Suisse, les meubles, l'argenterie, la porcelaine, les bijoux, les étains et les créations de l'artisanat d'art suisse, des sculptures du Moyen-Age, des objets d'Extrême-Orient ainsi que de nombreuses autres productions d'art datant d'avant l'année limite 1850. Les pièces rares sont aussi bien représentées que les objets d'excellente qualité offerts à des prix avantageux. Ainsi, tous les exposants alimenteront de nouveau le stand des jeunes collectionneurs qui a fait ses preuves depuis des années et appartient maintenant à l'image de la foire. La présentation spéciale de cette année provient du Musée de l'Impression sur Etoffes à Mulhouse (France) elle trace l'histoire de l'impression sur tissus en Europe, depuis les premières toiles indiennes peintes au XVIII^e siècle jusqu'à 1930.

Pour maintenir le haut niveau de la foire et la bonne vue d'ensemble qu'elle offre au visiteur, les trois groupements organisateurs (le Syndicat suisse des antiquaires et commerçants d'art, le Syndicat de la librairie ancienne et du commerce de l'estampe en Suisse ainsi que l'Association du commerce d'art de la Suisse) ont pour principe de n'accepter que leurs membres comme exposants.

Le patronage d'honneur est comme toujours assumé par le Département fédéral de l'Intérieur et par le Conseil d'Etat de Bâle-Ville.

Mort du fondateur de l'Union folklorique suisse

Le fondateur de l'Union folklorique suisse, M. Max Blatter est mort le 22 décembre, à Louèche, à l'âge de 76 ans. Le défunt vivait à Bâle où il dirigeait une entreprise. C'est en 1950 qu'il avait fondé l'Union folklorique suisse, une troupe qui réunit les représentants des folklores des différents cantons. Cette dernière a fait de nombreuses tournées en Europe et aux Etats-Unis. (A.T.S.)

Groupe Roche en 1980 Augmentation du chiffre d'affaires

Au cours de l'exercice 1980, le groupe Roche (F. Hoffmann - La Roche + Cie s.a., Sapac corporation Ltd) a vu son chiffre d'affaires augmenter de presque 10 % (année précédente 7,2 %) pour atteindre en chiffres ronds 5,7 milliards de francs. Exprimé en monnaies locales, l'accroissement du chiffre d'affaires atteint à peu près 16 %. Ainsi, le développement des affaires observé durant le premier semestre s'est confirmé pour l'essentiel pendant la deuxième moitié de l'année, indique le groupe dans un communiqué.

L'évolution du bénéfice n'a pas suivi celle du chiffre d'affaires. Si l'influence du cours des changes a été nettement plus faible qu'en 1979, l'inflation dans le domaine des coûts, n'a pas pu être compensée entièrement par des améliorations de la productivité et des adaptations des prix de vente.

La division pharmaceutique a enregistré une amélioration de ses ventes d'environ 7 % (année précédente 2 %) alors que la division des vitamines et produits de chimie fine a vu son chiffre d'affaires s'accroître de 8 %

(11 % en 1979) : la croissance plus faible est due à l'affaiblissement de la conjoncture sur le plan mondial. Les ventes de la division parfums et arômes ont augmenté d'environ 6 %, soit dans la même proportion que durant l'exercice précédent. Pour les autres divisions (produits diagnostiques, cosmétiques, instruments, produits phytosanitaires), le chiffre d'affaires s'est élevé de plus de 10 %.

C'est ce que conclut le groupe Roche.

(A.T.S.)

canton de fribourg

500^e anniversaire de l'entrée de Fribourg dans la Confédération festivités officiellement ouvertes

Les festivités du 500^e anniversaire de l'entrée du canton de Fribourg dans la Confédération ont officiellement été ouvertes le 4 janvier. Cinq coups de canon ont été tirés pour marquer l'événement. Puis le contingent des Grenadiers fribourgeois a tiré une salve d'honneur.

Quelque deux cents personnes ont assisté à la manifestation qui s'est déroulée à la basse-ville en présence des représentants des autorités civiles, religieuses et militaires.

C'est le contingent des Grenadiers qui a pris l'initiative de cette cérémonie. Celle-ci a été suivie d'un apéritif au cours duquel nombre de personnalités ont pris la parole. Le président du Conseil national Laurent Butty qui préside également le Comité d'Organisation des Fêtes du 500^e, a souligné le rôle de pont que joue le canton de Fribourg dans la Confédération. (A.T.S.)

canton de neuchâtel

Rare acquisition pour la bibliothèque des pasteurs à Neuchâtel

La bibliothèque des pasteurs de Neuchâtel vient d'acquérir à Londres avec l'aide de l'Etat et de plusieurs particuliers un document historique d'une rare valeur. Il s'agit d'une lettre en latin adressée en 1524 par le célèbre humaniste français Jacques Lefèvre d'Etaples au réformateur de Neuchâtel Guillaume Farel.

Cette lettre, acquise au prix de quelque 25 000 francs lors d'une vente aux enchères de chez Sotheby's, est d'une extrême rareté. Elle est non seulement inédite, mais on ne possède qu'une bonne douzaine de lettres de Lefèvre, qui n'en aurait écrit que trois à Farel. Celle-ci est semble-t-il la première.

L'humaniste et son élève Farel, à cette époque, sont encore tous deux plus ou moins

attachés à l'église romaine, mais ils font partie de ces théologiens qui travaillent activement à la Réforme de l'Eglise. En 1521, ils se retrouvent à Meaux où sous l'égide de l'évêque G. Briçonnet, ils mènent diverses études. Mais en 1523, une rupture se fera dans le groupe, et les plus « engagés » seront renvoyés par Briçonnet. Farel est du nombre. Il arrivera à Bâle, et c'est là qu'il recevra la lettre de son ancien maître, lequel, tout en restant attaché à l'église romaine, n'a pas rompu avec son ancien élève. Il lui écrit pour le tenir au courant de ce qui se passe à Meaux : succès populaire de la traduction du nouveau testament, accusation fallacieuse de la faculté de théologie de Paris à l'encontre de jeunes prédicateurs, enfin désir de recevoir d'Allemagne les ouvrages interdits en France qui doivent lui servir dans sa préparation d'une traduction des psaumes. La lettre contient également des salutations à Farel de la part de ses anciens compagnons et à l'attention d'Oecolampade et Hugwald, que fréquente Farel.

On ne connaît pas exactement les derniers propriétaires de la lettre, mais on pense qu'elle a été longtemps, et vraisemblablement jusqu'au siècle passé, en possession du Musée national de Paris. Celui-ci a d'ailleurs été tenu au courant des démarches neuchâteloises pour acheter le document. A noter encore, pour la petite histoire, que lors de la vente aux enchères, l'adversaire le plus acharné du mandataire des Neuchâtelois était le représentant de la Caisse de pension de la Compagnie des chemins de fer britanniques. (A.T.S.)

Les félicitations du Conseiller fédéral Huerlimann

Dans le message qu'il a adressé à Friedrich Duerrenmatt à l'occasion de son 60^e anniversaire, le chef du Département fédéral de l'Intérieur Hans Huerlimann souligne l'importance de son œuvre d'écrivain, de dramaturge, de penseur et de philosophe, mais aussi de peintre et de dessinateur. Bien qu'il soit encore en pleine activité, nous savons déjà, poursuit le message, combien Friedrich Duerrenmatt a animé et influencé la création littéraire et quelles impulsions il a données à la réflexion sur diverses questions sociales. Duerrenmatt a écrit que « seuls les hommes peuvent être heureux ». C'est ce que lui souhaite le Conseiller fédéral Huerlimann. (A.T.S.)

Friedrich Duerrenmatt a 60 ans

Le dramaturge alémanique Friedrich Duerrenmatt a fêté le 5 janvier son soixantième anniversaire. A cette occasion, une cérémonie publique a été organisée à Neuchâtel, domicile de l'homme de théâtre depuis près de trente ans. Au cours de cette cérémonie,

le titre de docteur honoris causa de l'université de Neuchâtel lui a été remis. Des extraits de son œuvre ont été lus, en allemand et en français.

Duerrenmatt est considéré dans le monde, ou tout au moins dans celui de l'édition, comme le « premier auteur dramatique contemporain de langue allemande ».

Fils de pasteur, Duerrenmatt se considère comme artisan, travaillant avec des crayons, une machine à écrire, la plume ou même le pinceau (il voulait jadis devenir peintre). Il n'a jamais terminé les études de théologie, de littérature et d'histoire de l'art qu'il avait commencées. Mais les différents titres universitaires qu'il s'est acquis par la suite (il est docteur honoris causa de plusieurs universités) ont suppléé à cette (très relative) carence. Son œuvre, depuis « Les Anabaptistes », « Les Physiciens », « Un ange vient de Babylone », ainsi que les pièces de théâtre et les romans et nouvelles qui suivirent, offrent matière à réflexion aussi bien aux théologiens qu'aux juristes et aux scientifiques. De « La Visite de la vieille dame » il a été tiré un film (avec Ingrid Bergman et Anthony Quinn) ainsi qu'un opéra (Gottfried von Einem). Les œuvres de prose sont également très connues : « Grec cherche Grecque » et le roman policier « Le juge et son bourreau » ont également donné lieu à des films. Citons encore parmi ses œuvres les plus connues « Le soupçon », « La panne » et « La promesse ».

Duerrenmatt a eu moins de succès comme régisseur. Il a participé à la direction de théâtre de Bâle durant un an. En 1972, il s'est intéressé au poste de directeur de la Comédie de Zurich, mais il a retiré sa candidature, par la suite.

D'origine bernoise (dont il a conservé le fort accent quand il s'exprime en français), Duerrenmatt manie la satire avec un art consommé. Déjà dans ses propos et ses attitudes (« Ecrire comme Molière n'est pas difficile, disait-il à propos de « La vieille dame », mais écrire comme Duerrenmatt, ça c'est difficile ») comme aussi dans une définition qu'il donna de lui-même (« Je ne suis ni à droite ni à gauche, mais en travers »), mais surtout dans son œuvre. Il veut dire la vérité à travers des fictions, il veut en quelque sorte agacer son public dans un but thérapeutique. La comédie, pour lui, est un genre idéal qui n'exclut nullement l'élément tragique.

Duerrenmatt a été l'objet de nombreuses distinctions, tant en Suisse qu'à l'étranger. Il n'en reste pas moins sarcastique, comme lorsqu'il reçut pour la deuxième fois un prix de 15 000 francs de la ville de Berne, et qu'il donna à quelqu'un d'autre, expliquant « qu'on ne recevait seulement les prix que lorsqu'on n'en avait plus besoin ». Honoré par les autorités neuchâteloises, il ne s'est pas gêné de publier, dans la « Revue neuchâteloise » une série de souvenirs et de réflexions sur sa vie à Neuchâtel, dans lesquels il n'épargne pas ces mêmes autorités

et leur projet autoroutier de tunnel sous la ville. Il faut dire qu'une cheminée d'aération est prévue non loin de la maison de l'écrivain. Revue à laquelle tous les Neuchâtelois de France se devraient d'être abonnés. Aucun de ses numéros n'est indifférent. Celui de Duerrenmatt est plein de saveur. »

(A.T.S.)



**canton
du tessin**

Lugano perd son dernier cocher

Le dernier cocher de la ville de Lugano est décédé ces jours derniers à l'âge de 83 ans. Osvaldo Guanzioli — plus connu sous son diminutif de Dino — continuait, malgré le développement de la circulation motorisée, à acheminer les touristes en calèche dans les rues de la ville de Lugano. Nanti d'une concession officielle, Dino stationnait le plus souvent son attelage sur la Piazza Riforma. Il était encore en fonction l'été dernier.

(A.T.S.)



**canton
du valais**

Les « Etoiles du haut-plateau » fêtent l'an nouveau

Toute une constellation « d'étoiles » de première et deuxième grandeur ont fêté l'an nouveau sur les hauteurs de Crans-Montana. En effet, l'un des Présidents de commune de ce haut lieu du tourisme valaisan M. Gaston Barras eut l'idée de réunir les hôtes les plus illustres de la station. C'est ainsi que l'on vit trinquer et partager la raclette, en la salle bourgeoise de Chermignon, des vedettes aussi illustres que Gilbert Bécaud, Colette Mars, Michèle Morgan, des personnalités suisses comme Arnaldo Forni, président du Tribunal fédéral, Laurent Butty, président du Conseil national, Pierre de Chastonay, ancien président de Sierre, des journalistes comme Edgar Schneider et Charly Darbellay. Se trouvaient présents également des membres de la famille Kennedy et plusieurs autorités valaisannes.

Le président Barras remis un cadeau à certains hôtes comme Bécaud et Morgan qui passent les fêtes de l'an en Valais depuis vingt-cinq ans. (A.T.S.)

L'Etat du Valais et la promotion de l'artisanat

Tout un mouvement est déclenché actuellement en Valais, par les autorités cantonales, en collaboration avec le centre suisse de l'artisanat, en vue de promouvoir l'art populaire et l'art artisanal dans le canton. Une conférence de presse a été donnée au Palais

Suite page 14



Data Processing Professionals

**Career Opportunities in
Data Processing with Du Pont
in Geneva**

The Du Pont Company is one of the world's leading chemical companies with subsidiaries in most European countries and European headquarters in Geneva. We are embarking on a major upgrading of our European data processing capabilities to a fully-integrated network of mini-computers and mainframe computers. The planning and technical lead for this effort will be done by our data processing staff in Geneva.

If you are a qualified data processing professional and interested in participating in the development of our European network, we invite you to apply for one of the following openings:

Application Programmer/Analyst

with

- Extensive experience in ANS COBOL (2-5 years).
- Experience on IBM or Hewlett-Packard systems.
- Excellent commercial, accounting or marketing background.
- A degree in engineering, economics or business administration would be an asset.

Software Programmer for IBM Systems

with

- Experience in IBM DOS/VS of DOS/VSE operating systems.
- Good knowledge of ASSEMBLER language.
- VM/370-CMS would be an asset.

Software Programmer for Hewlett-Packard Systems

with

- Experience in commercial DP including HP 3000.
- COBOL
- Experience in systems software programming.
- Telecommunications experience and knowledge of MS 3000 or IBM 2780/3780 protocols would be an asset.

Applicants must be Swiss or holders of valid work permits, and have good command of English.

We offer :

- Challenging assignments in an international atmosphere
- Potential personal growth opportunities.
- Attractive salary and social benefits.
- Assistance with moving and initial living expenses for those not living in or near Geneva.

If you meet the above requirements, please send your career details. Write in confidence to :

M. Max O. Müller

**DU PONT DE NEMOURS
INTERNATIONAL S.A.**

**Personnel
Services Division
50-52, route des Acacias
1211 Geneva
24, Switzerland**

du Gouvernement à Sion, sous la présidence de M. Guy Genoud, conseiller d'Etat.

Dans le cadre de cette promotion, un concours est lancé à l'échelon cantonal, concours doté de dix mille francs de prix par le Département de l'Economie publique qui a pris en mains son organisation.

« L'artisanat, c'est l'âme de tout un peuple » devait noter M. Genoud en relevant que le tourisme moderne pouvait porter en lui les germes mêmes de sa destruction s'il ne devait être axé que sur le changement d'air, le soleil, l'altitude ou la beauté du paysage. Selon M. Genoud, le touriste a besoin également « de changement dans son environnement, de différence dans la tradition, dans l'art populaire, besoin également d'emporter avec lui des souvenirs qui rappellent l'endroit où il a séjourné ».

Le coup de pouce du centre suisse

Depuis plusieurs années déjà, le centre suisse de l'artisanat (Heimatwerk) fondé en 1930 soutient et développe l'art populaire en Suisse. Ce centre va participer à l'opération entreprise en Valais au cours des mois à venir. Les objets qui vont être créés à l'occasion du concours (masques, sonnaillles, tapis, meubles, céramiques, etc.) seront exposés en Valais tout d'abord soit au centre du « Walliser Heimatwerk » à Brigue puis à Zurich et à Sion. Ces expositions auront lieu dans le courant de l'été.

Le règlement du concours peut être obtenu auprès de la Société valaisanne de Recherches Economiques et Sociales à St-Léonard et auprès de « Oberwalliser Vereinigung zur Foerderung der Industrie » à Brigue.

Un jury se prononcera sur l'attribution des prix, jury comprenant des personnes de l'Etat du Valais, du service de la Formation professionnelle, de la Commission Culturelle, et des centres d'artisanat sur le plan valaisan et suisse. (A.T.S.)

LIBERTÉ
ET
PATRIE

canton
de vaud

Prochaine fête cantonale des chanteurs vaudois

Pour la quatrième fois depuis la fondation de la Société des chanteurs vaudois, la fête cantonale, célébrée en principe tous les quatre ans, aura lieu à Vevey les week-ends des 16 et 23 mai 1981. La ville de la Fête des Vignerons s'apprête à recevoir cinq mille chanteurs (adultes et enfants, dont quatre chœurs alémaniques) et près de dix mille spectateurs.

Une centaine de personnes s'occupent de l'organisation de cette fête cantonale des chanteurs, dont le comité d'honneur comprend notamment M. Georges-André Chevallaz, ancien président de la Confédération.

(A.T.S.)

L'Etat de Vaud et le rachat du château de Grandson

Après avoir désigné l'ancien conseiller d'Etat Louis Guisan comme coordonnateur de l'action des pouvoirs publics dans les opérations de rachat du château de Grandson, le canton de Vaud a engagé deux experts : M. Charles Burkhalter, chef de l'inspection des finances de l'Etat, qui doit analyser les comptes du château pendant les dix dernières années, et M. Gérard Modoux, un vaudois professeur à l'université de Genève, chargé d'établir un rapport sur la vocation du château.

Lors d'une conférence de presse donnée à Lausanne, M. Louis Guisan a déclaré qu'il recommanderait au Conseil d'Etat vaudois une participation du canton à la reprise du château, dans des conditions financières à déterminer, mais non une participation à l'exploitation : la « Fondation château de Grandson » devrait rester une institution privée, avec une gestion autonome (les pouvoirs publics étant néanmoins représentés dans ses organes). M. Guisan croit à la rentabilité de l'entreprise, à condition que l'achat se fasse sur des bases financières saines. L'estimation cadastrale du château est de 3,5 millions de francs, sans le mobilier et les collections. Les banques devraient renoncer à une partie de leurs créances, de manière à permettre au propriétaire actuel de réduire ses prétentions, qui atteignent une dizaine de millions.

Le Conseil de la fondation, a annoncé que les négociations en vue du rachat du château s'ouvrirent le 20 janvier à Grandson, entre M. Jean-Pierre Filipinetti (le propriétaire genevois) et son avocat, d'une part, et une délégation de la Fondation conduite par M. Conrad Darty, président, d'autre part. Le Conseil va fixer le montant de son offre d'achat. Quant à l'« Association des amis du château de Grandson », elle tiend son assemblée constitutive le 31 janvier au château.

Près de 120 communes vaudoises (un tiers du total) et 20 communes neuchâteloises ont déjà fait ou promis des versements à la fondation. Les cantons de Zurich et de Bâle ont été touchés à leur tour. En tout, 200 communes suisses ont annoncé leur soutien. La fondation dispose déjà de plus de six millions de francs, sous forme de versements ou de promesses de versements de l'économie privée, d'associations et de collectivités publiques.

(A.T.S.)

Nestlé et Swissair coopèrent dans le secteur hôtelier

Nestlé s.a. et Swissair ont convenu de créer conjointement une chaîne internationale d'hôtels de première classe ayant son siège en Suisse. La gestion de cette nouvelle entreprise sera assurée par la société anonyme « Swissair-Nestlé Hôtel », fondée le 13 décembre et dont le siège est à Kloten. Elle dispose d'un capital de départ de 1,5 mil-

lion de francs mis à disposition par les deux partenaires à parts égales, indique Swissair dans un communiqué.

Pour la première décennie, il est prévu que la chaîne comptera 10 à 15 hôtels, dont 4 au maximum en Suisse.

Depuis janvier 1981, cette société reprendra la gestion des établissements suivants en Suisse : l'hôtel international de Zurich, l'hôtel Président de Genève et le Bellevue Palace de Berne. Des négociations sont en cours pour la reprise d'un hôtel à New-York. L'engagement de Swissair dans le groupe Penta et les hôtels appartenant à Nestlé aux Etats-Unis ne seront pas touchés par cette coopération, indique encore swissair.

(A.T.S.)

Des historiens vaudois à l'honneur

L'Académie des sciences morales et politiques, à Paris, a décerné récemment le prix Paul-Michel Perret au professeur et historien Jean-Charles Bauder, ancien vice-recteur de l'université de Lausanne, et à son assistance, Mlle Françoise Nicod, pour leur ouvrage : « Correspondance de Frédéric-César de la Harpe et Alexandre Premier ». Décerné chaque année, le prix Paul-Michel Perret récompense un ouvrage d'histoire. (A.T.S.)

Un témoin du passé disparaît

L'ancien « Grand hôtel des Salines » de Bex, presque entièrement détruit par un incendie le 5 janvier (le montant des dommages dépasserait largement le million) fut l'un des plus prestigieux établissements touristiques de l'ancienne Europe, depuis son ouverture en 1871 jusqu'à la guerre de 1914-1918, qui fut le signal de son déclin. Le « Journal de Bex » rappelle les noms de plusieurs personnalités qui y séjournèrent : la Princesse Impériale et Royale de Prusse, le philosophe Frédéric Nietzsche, le Comte Jean-Adolphe Serenyl, le Maréchal Mac Mahon, qui fut président de la République française, l'écrivain Victor Hugo, le compositeur Rimsky-Korsakov, le romancier Léon Tolstoï, la Reine des Pays-Bas, Emma de Waldeck-Pyrmont, la Princesse de Ligne, plusieurs conseillers fédéraux, dont A. Hoffmann et Camille Decoppet, enfin l'Empereur Haile Selassie d'Ethiopie. (A.T.S.)



canton
de zurich

Publication d'un annuaire des relations publiques

Les éditions « Renteria » de Zurich ont publié la 8^e édition de leur annuaire des relations publiques, valable pour 1981. Il contient les adresses de près d'un millier de personnes responsables des relations publiques dans les secteurs de l'économie, des autorités, des associations et organisations diverses. On y trouve également les adresses des

rédauctions des media de toute la Suisse.
L'annuaire coûte 58 F et est distribué par les
éditions « Renteria », Rigisstrasse 27,
8006 Zurich. (A.T.S.)

« Terrorisme d'opinion » contre le maire de Zurich

Le maire de Zurich Sigmung Widmer estime faire l'objet, dans le cadre des manifestations de jeunes, d'un « terrorisme d'opinion inouï ». Dans une interview publiée par le quotidien zurichois « Tages-Anzeiger » il raconte que depuis six mois, sa maison est barbouillée de peinture, et sa famille bombardée jour et nuit de menaces téléphoniques. Avant Noël, des envois sans nombre auraient été expédiés par des maisons de vente par correspondance, à sa famille, qui n'avait rien commandé, à tel point qu'elle a dû demander à la poste de ne plus rien lui délivrer.

Très frappée par ces événements, Mme Widmer a été contrainte de quitter Zurich pour prendre du repos. Au contraire, ce « terrorisme d'opinion » demeure sans effet sur le maire de Zurich, affirme-t-il dans l'interview. En ce qui concerne l'origine de l'insatisfaction des jeunes, M. Widmer déclare nourrir depuis longtemps des doutes envers la société actuelle. Pour lui, sa grande faiblesse réside dans son matérialisme extrême. Il y a, a-t-il dit, dans notre pays et à Zurich un groupe de population qui s'est enrichi trop vite et qui est incapable de rien faire d'intelligent avec cette richesse, sinon d'acheter de grandes villas, des yachts et des écuries de course. Zurich a ainsi rompu avec ses traditions puritaines. Dans l'ancienne Zurich, il n'était pas interdit d'être riche, mais il était de mauvais goût d'en faire étalage, car c'est une provocation pour ceux qui n'en ont pas autant, a souligné M. Widmer. (A.T.S.)



**canton
de genève**

Grande Rétrospective Émilio Beretta



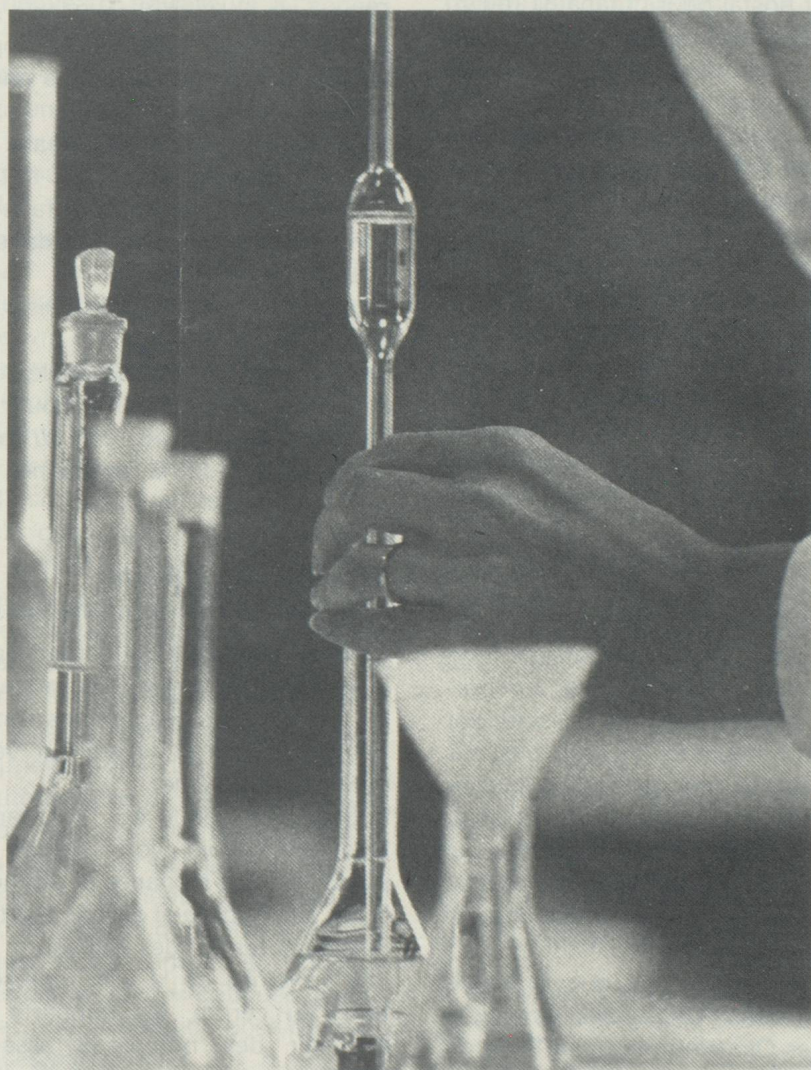
du 12 février au 15 mars

Foyer du Grand Théâtre : maquettes des décors et costumes pour la Bohème, Carmen et Alissa.

Au Musée Rath : 120 tableaux, plusieurs décorations murales dont celle du Christ-Roi au Petit Lancy (église), la maquette grandeur nature du cimetière de Muralto au Tessin.

Un audio-visuel présentera la décoration inamovible, les vitraux, etc.

CIBA-GEIGY à l'avant-garde du progrès



CIBA-GEIGY S.A.,
CH-4002 Bâle

Société Anonyme CIBA-GEIGY
2-4, rue Lionel Terray
F-92506 Rueil-Malmaison

CIBA-GEIGY S.A.,
Usines de St-Fons
F-69190 St-Fons